

Fidèle à ses engagements et conformément au règlement intérieur de l'Agglomération voté le 14 décembre 2020, le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine offre la possibilité aux différents groupes politiques constitués de s'exprimer sur cette tribune en ligne. Ces propos n'engagent que leurs auteurs.

Pour une Communauté d'Avenir



Avril 2024

Un budget 2024 au service d'un projet de territoire ambitieux.

Le Conseil Communautaire a adopté, lors de sa séance du 5 février, le Budget 2024. Le groupe majoritaire ne peut que s'en réjouir car cela montre que les choix politiques proposés et qui s'inscrivent dans la continuité, reçoivent un large soutien des élus.

Les priorités 2024 sont claires : il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du projet de territoire Ambition 2030. Parmi les actions qui seront conduites cette année, plusieurs peuvent être mises en exergue et sont importantes pour la majorité.

En ce qui concerne les mobilités, les travaux du pôle gare vont démarrer. Parallèlement le schéma directeur des liaisons douces continuera à être déployé et sera même accéléré.

La Maison de l'Habitat, outil au service des habitants car elle permettra de regrouper en un lieu unique tous les services liés à cette question, va être lancée en 2024.

La structuration de l'Axe Seine qui fait le lien entre les différentes parties de notre agglomération va prévoir des aménagements et de développement d'activités de loisirs. Les premiers projets seront initiés durant l'année.

Tous ces projets ne pourraient pas voir le jour sans la détermination des élus et une feuille de route claire et ambitieuse.

Franck Vernin, Président de la CAMVS, Maire du Mée sur Seine / Louis Vogel, Sénateur de Seine-et-Marne, Conseiller Communautaire et les élus majoritaires

ANCIENNES TRIBUNES

> Mon Agglo 68 / Janvier-février-mars 2024



Pour une communauté Ecologiste et Sociale



Avril 2024

Le devenir des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **le tri des déchets alimentaires devient obligatoire** pour les particuliers, collectivités (cantines scolaires, crèches..) et professionnels. Ce nouveau geste de tri demandé aux habitants est un changement dans leurs habitudes. Il est nécessaire que la CAMVS les accompagne dans cette démarche via des équipements, de l'information et des formations. Les habitants se plaignent du **manque d'informations**, contradictoires, imprécises,

<https://www.melunvaldeseine.fr/lagglomeration/expressions-politiques?>

méconnaissance du processus, hésitations devant les manipulations conseillées. De quoi en décourager plus d'un !

La généralisation du tri à la source des biodéchets a été votée dès 2015. La CAMVS, par le biais du SMITOM, a eu huit ans pour s'y préparer et mettre en place des solutions. Mais moins d'un tiers des habitants de l'agglomération auront accès à une solution de tri en 2024, **ce qui souligne un réel manque d'anticipation**. Les déchets alimentaires étant constitués de 80% d'eau, continuer à les brûler dans les incinérateurs est un non-sens écologique. **Chaque jour de retard, ce sont des tonnes de déchets qui auraient pu être évités qui ne le sont pas.**

Les biodéchets ont une place particulière car **ils sont une ressource à part entière**, produisant un compost de qualité et une énergie renouvelable. Nous nous interrogeons **sur le devenir des biodéchets à l'issue de leur collecte concernant leur stockage, leur acheminement et leur traitement**. Seront-ils gérés par le futur méthaniseur BI METHA 77 ? Ce projet industriel à l'ambition démesurée et financé essentiellement par de l'argent public (plus de 7M d'euros) et qui profitera à des entrepreneurs privés (ENGIE et VEOLIA) entraînera une augmentation des risques pour l'environnement autant qu'une augmentation des nuisances pour les riverains (olfactives, sonores, pollution routière...). La valorisation des déchets coûte 10 M financé essentiellement par la TEOM mais combien cela rapporte à la collectivité ? Nous pourrions développer des **alternatives locales de production d'énergies renouvelables et de traitement écologique des déchets organiques**, une filière locale de valorisation des biodéchets, véritable facteur de **création d'activités et d'emplois locaux**.

Bénédicte Monville, Julien Guérin et Arnaud Saint-Martin Pour Une Communauté Ecologiste et Sociale (PUCES)

ANCIENNES TRIBUNES

> Mon Agglo 68 / Janvier-février-mars 2024

Melun Val de Seine Rassemblée

Avril 2024

Budget 2024

L'année 2024 sera une année compliquée sur le plan budgétaire. Le groupe « CAMVS Rassemblée » attache une importance toute particulière à la gestion rigoureuse des finances de l'Agglomération. C'est dans ce contexte que nous avons voté le budget 2024 alors que les tensions économiques pèsent sur chacune des 20 communes de notre agglomération. Nous saluons les initiatives du Président et de son équipe pour prendre en considération les inquiétudes que nous avons formulées l'année dernière à l'occasion du vote du budget 2023.

Dans ce même esprit, nous tenons à remercier la nouvelle présidence pour la qualité du dialogue instauré depuis son arrivée. En effet sur de nombreux sujets nous avons pu avancer de concert, faire entendre nos préoccupations et travailler ensemble pour les intérêts de notre territoire.

Nous nous félicitons de la création d'une véritable Maison de l'Habitat au niveau communautaire, projet que nous avons évoqué dans notre précédente tribune. Nous sommes heureux de voir ce dernier se concrétiser après les annonces du Président pendant la cérémonie des vœux. Ce projet permettra de rationaliser le fonctionnement de la politique du logement pour nos 20 communes, de mutualiser les agents qui auront la charge de ces sujets et de faciliter les démarches pour les administrés. Dorénavant, un seul interlocuteur aura la charge d'accompagner les demandes.

Travaux du Pôle Gare

Le 1^{er} février, nous étions présents à la pose de la première pierre des travaux de la Gare de Melun. Cette dernière, est la gare la plus fréquentée de Seine et Marne et 20^{ième} au classement des gares de la région, avait bien besoin d'une réhabilitation d'ampleur que nous attendions depuis de nombreuses années. Dorénavant, nous vivrons au rythme des travaux. Ce projet étant essentiel pour notre agglomération dans son ensemble nous resterons attentifs aux nuisances possiblement engendrées par ce dernier ainsi qu'à son adéquation aux besoins de l'ensemble de nos concitoyens.

Gilles Battail, Patricia Charretier, Sylvain Jonnet, Nadine Langlois, Dominique Marc, Natacha Moussard, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Ségolène Durand, Nathalie Beaulnes-Sereni, Bernard de Saint-Michel

<https://www.melunvaldeseine.fr/laggglomeration/expressions-politiques?>



Rassemblés pour l'agglomération Melun Val de Seine

Avril 2024

Ile de France Objectif 2040 : un projet qui manque d'ambition

Le 12 juillet 2023, le conseil régional d'Ile de France a arrêté le schéma directeur environnemental (SDRIF-E). Ce document a pour projet d'aménager notre territoire avec un environnement protégé, une gestion stratégique des ressources, un cadre de vie habitable, une économie compétitive et améliorer la mobilité.

Ce projet a pour objectif de corriger les disparités dans notre région tout en faisant face aux évolutions démographiques et en préservant nos territoires : protéger les espaces agricoles, naturels et les forêts ; améliorer l'accès aux équipements, commerces et services notamment aux abords des gares ; renforcer le maillage en transports en communs ; revitaliser les cœurs de ville ; développer l'économie de proximité ...

Bien sur notre groupe ne peut être que favorable à une telle volonté d'aménagement de notre territoire en raison de l'urgence climatique, des difficultés de se loger et de se déplacer en particulier au sein de notre territoire mais comme à chaque fois avec la majorité que ce soit au conseil régional qu'au sein de notre agglomération nous voyons aussi un manque d'ambition en particulier sur le logement ou sur les transports.

Une enquête publique est lancée et ce jusqu'au 16 mars 2024, nous invitons chacun d'entre vous à y participer pour ne pas laisser la majorité à décider de notre avenir collectif en mettant en place un projet que creusera les inégalités sociales, territoriales et environnementales.

Notre groupe restera très vigilant envers cette concertation et surtout envers les projets qui seront présentés au sein de notre agglomération.

Nathalie Dauvergne Jovin, Céline Gillier, Robert Samyn « Rassemblé.es pour L'Agglomération Melun Val de Seine »

Facebook : Groupe rassemblé.es pour L'agglomération Melun Val de Seine

ANCIENNES TRIBUNES



Non Inscrits

Avril 2024

Bus Tzen2 : un projet obsolète qui devient un gouffre financier

Lors de la genèse du projet en 2012 les élus de la majorité nous promettaient que l'intégralité du coût du Tzen2 (200 Millions d'euros) serait à la charge du Département ou de la Région et que les frais nécessaires aux dévoiements préalables des réseaux seraient à la charge des concessionnaires.

<https://www.melunvaldeseine.fr/lagglomeration/expressions-politiques?>

Il n'en est rien.

Prévus pour une somme de 6,8 Millions d'euros à la charge des contribuables de la CAMVS en 2023, le coût des dévoiements réseaux TZEN2 vient d'être revu à la hausse lors du vote du budget 2024 pour un total de 19,45 Millions d'euros (+ 286% !)

Et cela ne concerne que les réseaux d'eau potable et d'assainissement, quelques mois après le début des travaux. On peut donc s'attendre à d'autres surprises au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Tout cela pour un projet qui va supprimer 450 places de stationnement et des dizaines d'arbres rien que sur son tracé dans Melun.

Il est toujours temps de revenir à la raison.

Michaël Guion, conseiller municipal et communautaire

ANCIENNES TRIBUNES

> Mon Agglo 68 / Janvier-février-mars 2024

RETROUVEZ LES TRIBUNES DANS MON AGGLO



MON AGGLO

Mon Agglo

Découvrez toute l'actualité de votre Agglomération en parcourant les pages du magazine Mon Agglo Melun Val Seine

30 DOCUMENTS
Publié le 02 avril 2024



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30